



Demande de récompense

Par annie38

Bonjour,

Mon père a reçu des ses parents un terrain dont il a vendu une partie en mars 1978 pour construire une villa sur l'autre partie. Cette villa a été construite au tout début de leur union qui eu lieu le 1er juillet 1978. En 1983, il m'a légué dans le cadre d'une donation partage cette maison. Aucun travaux depuis 1978 n'a été fait, pas les tapisseries. Mon père est décédé en aout 2011 et ma belle-mère réclame dans le cadre de la succession une récompense sur ce bien. Je précise également que mon père a vécu pendant pratiquement 6 ans en maison de retraite et qu'elle n'est allé lui rendre visite que deux fois en 5 ans de vie en maison de retraite. Elle n'est jamais préoccupé de lui, et n'a jamais déboursé un seul centimme pour lui. Ma question est la suivante : Peut-elle demander me demander une récompense sur ce bien ?

Par jury34

Bonjour,

Etaiet-ils mariés ?

Cordialement

Par annie38

Oui, ils se sont mariés le 1er juillet 1978.

Par jury34

Bonjour,

Alors les règles relatives aux droits du conjoint survivant s'appliquent.

Cette personne a droit à récompense.

Cordialement